

18 clubs représentés - 3 clubs excusés - 4 clubs non représentés

**Ordre du jour :**

- Bilan moral de l'année écoulée
- Bilan financier
- Élection du bureau pour 2023-2026
- Modifications des annexes et du Règlement Intérieur
- Budget prévisionnel 2023/2024
- Nouvelles fonctions des membres du bureau
- Calendrier 2023 – 2024
- Nomination des délégués pour l'AG de la fédération nationale à Aix-les-Bains
- Questions diverses

**1. Tour de table :**

Les personnes présentes déclinent leur identité.

**2. Bilan moral de l'année écoulée :**

- **Effectifs de joueurs dans le comité :**
  - 490 licenciés pour 449 l'année précédente. Les effectifs remontent mais nous ne sommes pas encore revenus au nombre de licenciés avant Covid.
  - Notre objectif des 500 licenciés cette année n'est pas tout à fait atteint mais on gardera cet objectif pour la saison qui vient.
- **Les épreuves du comité** qui se sont déroulés dans l'année :
  - *Les championnats départementaux :*
    - Denise Joubert – Championne départementale de Charente
    - Bernard Proux – Champion départemental de Charente Maritime
    - Jacqueline Le Courtois – Championne départementale des Deux-Sèvres
    - Jacques Fournier – Champion départemental de la Vienne
  - *Le Championnat Régional :*
    - Individuel : Jacques Fournier
    - Par équipe : Hubert Basuiau et Wilfrid Gauthier
- **Les épreuves fédérales** dans l'année :
  - Le premier Tournoi VERMEIL : vainqueur du comité : Bernard Proux
  - Phase 1 : Francis Marsan
  - Phase 2 : Alain Guillaud
  - Phase 3 : Patrick Maspeyrot
  - Simultané Mondial de BLITZ : Jean Dol
  - Simultané Mondial : Jean Guy Simonnet
  - Le Simultané Mondial en Semi rapide : Jacques Fournier
  - Interclubs :
    - Equipe championne du comité J : La Rochelle (cumul des 5 meilleurs résultats)
    - 2 équipes qualifiées pour les Interclubs nationaux à Poitiers : Niort Ste Pezenne et Hiersac qui terminent 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de leur catégorie.
    - A noter que les Interclubs nationaux auront lieu à Calais en 2024
  - Le Championnat de France :
    - Individuel : Premier joueur du comité : Bernard Proux
    - Blitz : premier joueur du comité : Jean Marie Tinevez

- Le Championnat du monde :
  - Un seul joueur de notre comité y a participé : Jacques Fournier, qui termine 44<sup>ème</sup> du tournoi Élite et 3<sup>ème</sup> de la catégorie Vermeil.
- **Les Tournois organisés par les clubs au sein du comité :**

10 tournois organisés par les clubs cette année – le Comité J est un petit comité de 4 départements seulement mais qui organise beaucoup de manifestations

  - **Royan** : 50 participants (mauvaise place dans le calendrier – le prochain TH de Royan aura lieu le dimanche 12 novembre)
  - **Dompierre-Sur-Mer** : 36 joueurs (le prochain pourra accueillir 42 joueurs)
  - **Niort Sainte Pezenne**: 82 joueurs TH en multiplex (le prochain tournoi se déroulera à Epannes)
  - **Dolus d’Oléron** :
    - 48 participants pour le TH2 en parties originales le samedi
    - 45 participants pour le TH3 du dimanche
  - **Hiersac** : 71 joueurs
  - **Chef Boutonne** : 58 joueurs
  - **Niort Souché** :
    - 41 joueurs pour le TH2 en parties originales le samedi – en multiplex mais annulé.
    - 61 joueurs pour le TH3 du dimanche – en multiplex
- **Les autres manifestations qui se sont déroulées dans le comité :**
  - Séjour d’une semaine à **La Palmyre** durant les SDF de septembre 2022
    - TH2 avec 40 joueurs
  - **TH2 au profit des Scolaires** :
    - 29 joueurs à Chef-Boutonne – (veille des Interclubs)
    - 60 joueurs le 8 avril – 3 centres organisateurs du simultané National au profit des Scolaires.
    - Certains joueurs du comité ont versé une dotation au profit des scolaires sans participer aux tournois organisés, nous tenons à les remercier.
    - Le montant total collecté est de 766 € ce qui a permis de couvrir tous les frais engendrés par le Scrabble Scolaire cette année.
  - **Le Multiplex du DRAGON** :
    - Environ 60 joueurs ont joué au moins un des 4 tournois proposés
- **Le Scrabble CLASSIQUE** :
  - Le championnat régional de Scrabble Classique a eu lieu à Chef Boutonne en mai :
    - 20 joueurs - Champion Régional : Jean DOL devant Michel Rinaldi et Marie Odile Panau
  - L’an prochain le Championnat régional en Classique se déroulera en janvier à Saint Julien de L’Escap et les interclubs classiques auront lieu à Chef-Boutonne, il y aura donc au moins deux manifestations en classique.
- **Le concours de Scrabble scolaire**
  - 7 classes ont participé au concours de Scrabble Scolaire cette année.
  - 2 enfants sont allés en finale à Paris – le 4 juin accompagnés d’un parent et d’une enseignante.
  - L’activité sera probablement reconduite, au gré des postes obtenus par les enseignantes cette année.
- **Les Clubs Scolaires** :
  - 2 clubs Scolaires ont renouvelé leur adhésion l’an passé – les deux clubs sont situés dans la Vienne, l’un à Poitiers l’autre à Colombiers
    - La convention de prêt de jeux par le comité a été prolongée.

- Le courrier de renouvellement est arrivé dans les clubs scolaires la semaine passée – voir si les clubs vont à nouveau inscrire leur classe en tant que club à la fédé.
- **Scrabblerama :**
  - Franck, en tant que Webmestre et au nom du comité, tient à adresser des félicitations aux joueurs qui ont beaucoup participé à l'écriture d'articles à paraître dans Scrabblerama au cours de l'année. Merci à eux.
  - Il ajoute que certains mois il y a moins d'activité, par exemple pour ce mois de septembre (Scrabblerama d'octobre), un seul article lui a été proposé.
  - Il réitère la formule de l'engagement à écrire un article en faisant circuler une feuille durant l'AG, ainsi il sera plus facile pour lui de solliciter les personnes inscrites pour la rédaction d'un article.
  - Franck rappelle que les articles peuvent aborder n'importe quel sujet autour du Scrabble, relater le forum des associations auquel on a participé comme l'ont fait les clubs de Niort et Saint Jean d'Angély, mettre un joueur à l'honneur, parler d'un séjour Scrabble ou d'un tournoi, etc...

**Vote du bilan moral :** Adopté

### 3. Bilan financier 2022-2023 Cf. doc – bilan financier –

- **Solde du bilan :** - 1644.48 €
  - Déficit important cette année :
  - Les causes principales :
    - L'indemnisation des joueurs participants aux championnats nationaux
      - Deux lieux différents : Vichy et Bourges
      - 4330 € d'indemnités pour ces championnats
      - 80 € d'indemnité pour la participation au championnat du monde
    - Moins de joueurs ont participé aux tournois organisés
    - L'augmentation des coûts de location des salles.
      - Les Interclubs et le Régional sont deux manifestations très coûteuses en ce qui concerne les salles – de 600 à 800 € pour le WE
    - Françoise est en train de répertorier les tarifs de location des différentes salles du comité afin de privilégier les lieux où les salles ont un faible coût – exemple la location de la salle à St Julien de l'Escap sera de 60 € pour le tournoi de janvier pour les deux jours.
- **L'indemnisation des arbitres participant aux épreuves fédérales ou du comité :**
  - Sandrine fait deux virements par an : en décembre et en mai
  - Elle adresse une feuille récapitulative explicitant les paiements au président de club et au trésorier qui ont donné leur adresse mail à cette intention.
- Sandrine tient à préciser que les règlements adressés par courrier entre décembre et février ne seront pas traités, en effet, elle n'est pas à son domicile durant cette période de l'année.
- Ceux qui le peuvent doivent privilégier les envois de feuilles d'indemnisation d'arbitrage par mail sinon ils ne seront traités qu'après le mois de janvier.

**Vote :** budget adopté

### 4. Élection du nouveau bureau du comité :

- L'équipe en place renouvelle son engagement.
- **Les rôles de chacun ont été ajustés :** vous avez reçu un document adéquat, le QUI fait QUOI.

- le seul changement est le transfert de compétence de Franck Berry à Jean Dol pour la gestion de l'envoi des résultats des différents tournois fédéraux à la fédération nationale et leur parution sur le site du comité.
  - Franck conserve la gestion du site : publication des documents utiles, publication des épreuves à venir, publication des textes qui alimentent les nouvelles du comité et responsable des publications dans le magazine Scrabblorama.
- **Question concernant le mode de scrutin :**  
Y-a-t-il des personnes qui souhaitent un vote à bulletin secret ? Non, le vote a été organisé à main levée.

**Vote :** le bureau a été réélu.

## 5. Modifications des annexes pour 2023-2024:

### - **Annexe 1 :**

- Tarif des SFS : la part du comité a été ajoutée au tarif des parties : 0.25€  
Lors des SFS les clubs devront reverser 1 € au comité (0.75€ pour la fédé + 0.25€ pour le comité  
(il est à noter que l'application de ce tarif dès cette année aurait apporté un gain de 1100€, ce qui aurait grandement réduit le déficit de l'année)  
Autre précision : le comité envoie ses tarifs à la fédé, c'est bien la Fédé qui adresse la facture des SFS et SP aux clubs et les clubs doivent adresser le règlement de cette facture à la trésorerie du comité.
- Interclubs : augmentation du tarif d'inscription des équipes :
  - Equipes de 7 joueurs : 45€ puis 40 € pour les équipes suivantes
  - Equipes de 5 joueurs : 35 € puis 30€ pour les équipes suivantes
- Modification du texte concernant l'exonération de la part de la fédé pour les championnats départementaux et régionaux. Précision ajoutée : « Seulement pour le département ou le comité concerné »
- A noter que notre comité est l'un des comités où les tarifs des épreuves sont les moins élevés.

**Vote** des changements de tarifs de l'annexe 1 : **Adopté**

### - **Annexe 2 :**

- Modification du tarif de la dotation attribuée aux clubs pour le challenge du comité :
  - Modification du tarif :  
De 1 à 10% = 10 €  
De 10.1 à 20% = 20 €  
De 20.1 à 30 % = 30 €  
Supérieur à 30% = 40 €

**Vote** modification de la dotation : **Adopté**

- Modification du calcul :  
Clubs dont l'effectif est inférieur à 20 joueurs ; on conserve le calcul en pourcentage.  
Clubs dont l'effectif est supérieur à 20 joueurs ; on attribue une dotation tous les 3 joueurs supplémentaires.  
+3 J => 10 € --- +6 => 20 € --- +9 => 30 € --- +12 => 40 € etc...

**Vote** de la modification de base de calcul : **Adopté**

- **Annexe 3 :**
    - Texte modifié : remboursement du billet de train remplacé par rembt des frais de transport.
- Vote** du changement de texte : **Adopté**

## 6. Modification du règlement intérieur:

- **Article à modifier :**
  - 3.3.7 : Responsable Articles Scrabblorama :  
Ajout de la phrase : « le responsable Scrabblorama peut procéder à la modification d'un texte à paraître après consultation et approbation de la majorité des membres du bureau »
- **Modalités de repêchage pour les championnats de France :**
  - Pas d'informations pour le moment
  - On sait qu'il y aura un quota attribué aux comités pour le championnat des S 1-2-3, pour le championnat des S 4 – et pour le championnat des S 5-6-7, mais c'est tout.
  - On fera une réunion des présidents de clubs en janvier prochain pour décider de la façon d'attribuer les places de rattrapage dont le comité sera doté.
  - Ce que l'on sait c'est qu'il y a 350 joueurs qualifiés en S 123, 600 joueurs qualifiés pour les Vermeils au lieu de 1100 l'an passé
  - Tous les tournois sont OPEN, on ne peut en aucun cas refuser les personnes Open, la seule limite est la capacité d'accueil de la salle, sachant que la priorité est donnée aux joueurs concernés pas l'épreuve.

## 7. Le budget prévisionnel 2023-2024

- ❖ Il est fait mention du fait que le tableau présenté ne représente pas le budget prévisionnel de l'année 2023-2024 car il devrait être calqué sur le budget de cette année. Sandrine explique que ce prévisionnel est un condensé qui a été élaboré à partir de la colonne SOLDE de chaque ligne comptable.
  - **Le challenge des clubs :**

14 clubs seront récompensés cette année pour un montant de **450 €**

    - Augmentation de 10% des effectifs : 15€  
Poitiers – Fouras – Châtelailon – Saint Maixent – Angoulême
    - Augmentation de 10% à 20 %des effectifs = 30 €  
Champagné-les-marais – Dolus d'Oléron – Saint-Benoît – Cognac – Saint-Varent
    - Augmentation de 20.1 à 30 % des effectifs = 45 €  
Dompierre-sur-Mer
    - Augmentation > 30% des effectifs= 60 €  
Le-Bois-Plage – Montendre – Saint-Jean-d'Angély
  - **Les licences :**
    - Objectif : augmenter le nombre de licences au sein du comité, l'objectif visé sera de revenir au nombre de licenciés d'avant Covid.
    - Les licences découvertes sont à 20 € et permettent de jouer sur Duplijeu et Dupliclassique
  - Augmentation du nombre de tournois au sein du comité
  - Changement de tarifs pour les SFS qui a été voté dans l'annexe 1 –
  - Changement de tarif de la participation des équipes aux Interclubs
  - Prévision d'augmentation du nombre de licenciés
  - Prévision d'augmentation du nombre de participants aux divers tournois

- Prévision de réduction des dépenses d'indemnisation des joueurs qualifiés dans les divers championnats, du fait que toutes les épreuves auront lieu sur le même site, à Vichy, et parce que le nombre de joueurs qualifiés sera moindre.

**Vote** du budget prévisionnel : **Adopté**

## 8. Calendrier 2023-2024: Cf. document publié sur le site du comité :

Wilfrid remercie Françoise dont le travail de réalisation du calendrier en amont de l'AG aboutit au constat que le calendrier de l'année est déjà planifié, ce qui allège grandement cette rubrique au cours de l'AG

### - **Lecture et ajustements du calendrier affiché.**

- Pour la qualif S 123 : tous les joueurs concernés se sont exprimés, l'inscription des opens est ouverte
- Pour la qualification des S4 le 26/11/23 : les S4 ont la priorité jusqu'au 11/11/23, après cette date les opens peuvent s'inscrire
- Le Blitz : en raison du faible nombre de participants, le comité a décidé de n'ouvrir qu'un seul centre, à Chef-Boutonne, bien centré géographiquement pour tous les clubs.
- Pour la qualification des S 567, merci aux clubs de préciser à Françoise s'ils ouvrent un centre car elle va bientôt réaliser l'affiche de cette épreuve.
- A noter que cette année le championnat régional prévu le 3 mars 2024 entre en collision avec le festival de Bayonne et il risque d'en être de même en 2025 en raison de la date des vacances scolaires, même si le festival de Bayonne 2025 n'est pas encore programmé...
- **Interclubs :**  
Une nouvelle salle à Châtelailon qui est réservée pour le WE  
Un TH2 au profit des Scolaires sera organisé le samedi après-midi.  
ML Barel ne connaît pas encore le prix de la salle mais aura des infos très prochainement, si le prix ne va pas au-delà de 400 €, ça ira mais s'il atteint 600 € ou plus, alors là, au-secours !!
- **Tournois au profit des Scolaires :**  
Le 23 /03/24 – veille des Interclubs –  
Le 13 /04/24 : Simultané national au profit des Scolaires : actuellement 3 lieux – Royan – Chef-Boutonne – Périgny.
  - Dolus : le tournoi sera le WE du 17 et 18 février 2024
  - Dompierre s/ Mer fera un TH 2 le dimanche 11 février – capacité d'accueil 42 p
  - Niort Sainte Pezenne revient à Épannes et toujours en multiplex
  - Hiersac
  - Niort Souché jouera à La Foye Montjoux en multiplex tout le WE
  - Le multiplex du dragon : prévu à Chef-Boutonne est avancé d'une semaine en raison du changement de date du championnat du monde prévu à Aix-les-Bains.

## 9. Nomination des délégués pour l'AG de la FFSc :

Jean Dol et Marie Odile Panau seront présents à Aix-les-Bains ainsi que quelques autres personnes au sein du comité, Wilfrid verra avec eux pour savoir qui représentera le comité J

## 10. La formation à l'arbitrage :

### - **Duplitop 8 – Duplitop 9 :**

Selon les consignes de la Fédé, nous devons utiliser Duplitop 8 pour l'arbitrage de toutes les parties officielles – SP – SFS – Tournois.

Duplitop 7 ODS8 reste en usage jusqu'au 31/12/2023, passé cette date il faudra utiliser Duplitop 8 qui deviendra Duplitop 9 et dont la sortie officielle est prévue le 17/11/2023 –

### - **D9 sera identique à D8** mais ne pourra pas être installé sur les ordinateurs plus anciens (dont le système d'exploitation est de 32 bits – le niveau minimal requis sera de 64 bits)

Duplitop 9 sera ainsi renommé pour accueillir l'ODS 9 qui sort au 1<sup>er</sup> janvier 2024

### - **Tuto explicatif de D8 :** Conçu par Françoise Cools pour aider les arbitres à s'ajuster :

Le tuto est disponible à la demande.

### - **Formation à l'arbitrage sous D8 / D9**

Selon le nombre de personnes intéressées on pourra prévoir un ou deux lieux géographiques afin de faciliter la possibilité de chacun à y participer.

Le nombre de personnes sera d'un maximum de 12 à 15 par journée de formation.

Durant cette journée, un temps sera consacré à apprendre à remplir correctement le bulletin d'arbitrage qui permet de communiquer les informations aux joueurs.

Il est à noter que tous les arbitres qui sont amenés à arbitrer des parties homologuées doivent savoir remplir les bulletins d'arbitrage.

## 11. Informations diverses

### - **Un nouveau club** va probablement ouvrir au sein du comité :

Pamproux (79) la personne qui fonde ce club a déjà fait une séance.

Si le club est créé, le comité lui attribue une dotation de 100 €, un pack de papèterie et lui fournit des jeux de scrabble dont le coût sera remboursé au cours de l'année.

### - **Commande de jeux de Scrabble** aimantés pour accueillir des nouvelles personnes au sein des clubs :

Le comité a commandé 40 jeux (plusieurs clubs en ont commandé au cours même de l'AG)

Si d'autres clubs sont intéressés, il faut demander à Françoise Cools ou Wilfrid Gauthier.

### - **Coupes à distribuer :**

MO Panau et J Dol ont apporté un carton de coupes à distribuer – elles sont en libre-service, vous prenez ce dont vous avez besoin.

### - **Documents de communication et promotion élaborés par la fédé**

- Wilfrid a reçu des affiches pour promouvoir le Scrabble à utiliser lors des forums

- 2 types de flyers : un flyer format A5 en double page pour les forums

Et un petit livret plus complet présentant le Scrabble et contenant des jeux.

### - **Limitation de l'accès au module arbitrage :**

A partir de cette année tous les joueurs licenciés à la Fédé ont accès à Duplitop 8 et duplijeu mais l'accès au module arbitrage sera restreint et chaque club devra demander le nombre de clés d'arbitrage dont il a besoin. Cette restriction a été mise en place pour tenter de lutter contre les nombreux lieux où l'on pratique le Scrabble Duplicate en utilisant les outils mis en œuvre par la Fédération sans cotiser, sans être affilié.

Les parties SP et SFS ne seront plus tirées à partir de la fiche club mais par les fiches personnelles des joueurs.

## 12. Questions diverses :

- **Cumul des récompenses lors des championnats départementaux ?**
  - Effectivement les championnats départementaux et régionaux sont calqués sur les championnats nationaux et on cumule les récompenses.  
Lors des Tournois de clubs, ce cumul peut être abandonné pour pouvoir récompenser un plus grand nombre de joueurs
  
- **Limitation de l'horaire pour jouer les parties SP :**
  - Les parties SP du soir ne peuvent plus être jouées avant 18 h ce qui était la coutume au club de Chatelaillon qui ne peut pas jouer la partie de l'après-midi car certains joueurs viennent jouer à 17 h à Chatelaillon après avoir disputé la partie de l'après-midi dans un club voisin. Comment pallier cette situation ?

Le président Wilfrid Gauthier



la secrétaire : Hélène Gourdeau

